

# Note de service

**DESTINATAIRES :** Tous les gestionnaires

**EXPÉDITRICE :** Kathleen Halpin, chef du service des pratiques de gestion,  
DRHCAJ

**DATE :** 6 mai 2021

**OBJET :** **SONDAGE DE SATISFACTION DES EMPLOYÉS :  
TÉLÉTRAVAIL ET TRAVAIL À DOMICILE EN CONTEXTE DE  
COVID-19**

---

Au cours de la dernière année, plusieurs membres du personnel ont fait du télétravail ou du travail à domicile dans le contexte de la COVID-19. Étant soucieux de favoriser les bonnes pratiques et de veiller au bien-être de son personnel, le CISSS des Laurentides souhaite connaître la satisfaction de ses employés face à ces 2 modes d'organisation du travail. Ainsi, la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques invite tous les employés de l'organisation à compléter **à partir du 12 mai** prochain le **sondage de satisfaction du télétravail et du travail à domicile en contexte de COVID-19** pour évaluer leur satisfaction et les impacts associés.

Ce sondage annuel s'adresse normalement uniquement aux télétravailleurs en vertu de la politique de gestion du télétravail et sa procédure afférente (PRO 2020 DRHCAJ-048). Cependant, étant donné que plusieurs employés ont travaillé cette année de leur domicile dans le cadre de la pandémie, le sondage inclut, exceptionnellement, la satisfaction de ces employés afin d'améliorer au besoin les outils et le soutien offerts dans ce contexte.



Que vos employés aient fait ou non du télétravail ou du travail à domicile durant la pandémie, ils sont invités **à compléter** ce sondage anonyme **d'ici le 26 mai prochain** en cliquant sur le [lien suivant](#).

Pour toutes questions relatives à ce sondage, vous pouvez vous référer à la documentation disponible sur l'[intranet](#) ou communiquer avec le service des pratiques de gestion par courriel à [teletravail.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:teletravail.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca)